

Réunion de Parents – CP Mme Kerbiriou

1. Programme

Lecture : cahier de sons + sur albums

Maths : fichier de math Picbille.

Écriture : méthode «geste d'écriture» Danièle Dumont.

EPS : Piscine et jeux collectifs, raquette, jeux de ballons, rollers, jeu d'opposition, athlétisme.

Adhésion de la classe à l'USEP (association sportive qui propose des activités pendant le temps scolaire et hors temps scolaire) La cotisation de 5.50 sert pour la location des cars, le prêt de matériel, l'assurance. Il est prévu de faire des sorties : initiation au badminton et athlétisme, et aussi des sorties le mercredi.

La présence de parents accompagnateurs est nécessaire.

Pour le programme du CP, voir les détails dans le livret distribué lors de la réunion.

2. Répartition des cahiers :

Voir la liste collée dans le cahier violet, cahier à vérifier tous les soirs. Bien signer chaque mot.

Signature des cahiers+du fichier de math régulièrement.

3. Vie de l'école et de la classe :

Directeur : M. Aymes, déchargé le vendredi. Privilégier ce jour pour les appels ou rendez-vous.

Horaires : 8h20/8h30 -11h30 et 13h20/13h30 -16h30.

Les enseignants ne sont plus responsables des enfants à 11h30 et 16h30.

En cas d'absence ou de retard de votre part, si vous ne souhaitez pas que votre enfant attende sur le trottoir, il faut faire un mot valable pour toute l'année, autorisant le directeur à inscrire votre enfant à la cantine ou l'étude.

Malade : si votre enfant est malade, avertir l'école le jour même.

Sans nouvelle au bout de 48 heures nous prévenons l'inspection départementale.

Pour toute absence, faire un mot sur papier libre.

Etude : Elle fonctionne de 16h30 à 18h : récréation + devoirs faits en classe sous la responsabilité des enseignants de l'école.

Etude ouverte = les parents peuvent récupérer leur enfant à tout moment entre 16h30 et 18h.

Devoirs : Le travail à la maison consiste à de la lecture (déjà vue en classe) des poésies, déjà apprises en classe, des nombres à apprendre, l'alphabet.... Cela ne doit pas excéder 10 min le soir.

Evaluations : 3 présentations de livret dans l'année : 1 en décembre, 1 en mars, 1 en juin.

Informatique : salle informatique. On ira dans le courant de l'année pour une initiation.

Autorisation de photographeur : fiche remise pour avoir votre accord de photographeur les enfants afin de pouvoir faire des affichages en classe, des articles dans le journal ou sur le site de l'école.

PAI : Si un enfant a un traitement particulier, remplir un PAI avec médecin traitant puis le remettre à l'école avec traitement.

Réseau d'aide : Une institutrice spécialisée prend quelques enfants en difficulté en petit groupe pour une aide individualisée.

Aide personnalisée : l'aide personnalisée débutera à la fin du mois pour les enfants ayant parfois des difficultés. Un enfant peut être susceptible de suivre de temps en temps cette aide. Ce n'est pas obligatoire, l'accord écrit des familles est nécessaire. Un courrier type sera remis aux enfants concernés. Ce temps de travail s'effectuera le midi à raison d'une demi heure dans des groupes de 2 enfants minimum et 6 maximum.

Elections de parents : 15 octobre. Il y a 2 fédérations à l'école (réunions de parents en début d'année, voir affichage au portail) Si certains souhaitent créer une fédération indépendante, voir M. Aymes.

Sortie des enfants sur le temps scolaire : Sortie régulière (orthophoniste, CMP ...) : remplir un formulaire pour l'année.

Sortie exceptionnelle pour maladie ou autre : une décharge sera à signer.

Grève : Vous êtes prévenus 48h à l'avance, donc si vous n'avez pas d'information, il n'y pas de grève.

Anniversaire : On peut les fêter en classe. Précision de la date chaque mois sur cahier violet des enfants concernés.

Vêtements : Penser à marquer tous les vêtements que les enfants enlèvent.(surtout pour la piscine !)

Matériel : Penser à vérifier le contenu des troussees et à marquer tout le matériel.

Dates importantes : Loto : 4 février 2011 Fête école : 24 juin 2011